



Le Brabant wallon

CENTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITE

Membre de l'asbl REQUASUD

17, Rue Saint-Nicolas, 1310 La Hulpe - Tél : 02/656 09 70

email : agriculture@brabantwallon.be

Site internet : www.brabantwallon.be

Réserve au labo	Date de réception :	Paraphe pour réception technique :	Numéro(s) d'essai(s) :	
	Etat de l'échantillon : <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Sec et broyé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> Remarque : _____			Paraphe pour contrôle de l'état de l'échantillon :
	Texture : <input type="checkbox"/> Sable <input type="checkbox"/> Limon léger <input type="checkbox"/> Limon <input type="checkbox"/> Limon lourd <input type="checkbox"/> Argile			
Echantillon reçu : <input type="checkbox"/> Au labo <input type="checkbox"/> Via préleveur <input type="checkbox"/> Par la poste				

Taille requise pour échantillon : 500g

DEMANDE D'ANALYSES DE SOL

Quelques règles simples à respecter pour la prise d'échantillons de terre pour analyses physico-chimiques :

QUAND?

- Au minimum 1 mois après l'apport d'engrais minéral ou après l'apport de matières organiques ou d'amendements ;
- Pas par temps de gelée, de neige ou de pluie.

COMMENT?

- Déterminer des zones homogènes dans la parcelle ;
- Réaliser 15 prélèvements par zone homogène à une profondeur constante (15 cm sous pelouse ou prairie, 25 cm dans tous les autres cas), à l'aide d'une sonde⁽¹⁾ ou d'un plantoir (pas de bêche) enfoncée verticalement (pour respecter la proportion des horizons) ;
- Eviter de prélever en bordure de parcelle ;
- Rassembler les 15 prélèvements dans un seau propre et homogénéiser ;
- Placer 500 g de terre dans un contenant propre (surtout pas dans un contenant ayant contenu des engrais) ;
- Apporter votre échantillon au Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité ou l'envoyer par voie postale à l'adresse mentionnée ci-dessus accompagné de la présente fiche dûment complétée.

1) Identification du demandeur : (Code linguistique FR/ NL)

Société : _____ N° de TVA : _____

Nom, prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ GSM : _____ e-mail : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

2) Renseignements concernant la parcelle :

Origine (si hors Brabant wallon) : _____ Sol étranger

Identification : _____ Superficie : _____

3) Renseignements concernant l'échantillon :

Date d'échantillonnage : ___ / ___ / ___ Profondeur de prélèvement : _____ cm (conseillé : 25 cm sauf pour les pelouses, 15 cm)

4) Succession des cultures :

Culture	Année	Fumure appliquée (type et quantité)
précédente :		
projetée :		
suivante :		

N.B. : La culture projetée est la culture pour laquelle l'avis de fumure sera établi.

5) Remarques :

⁽¹⁾ Une sonde de prélèvement est disponible gratuitement au Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité.

L'échantillonnage est réalisé par le demandeur et n'est donc pas couvert par l'accréditation BELAC.

Remarque : veuillez compléter avec soin chaque renseignement ou cocher les espaces prévus à cet effet. Merci.

6) Analyse(s) demandée(s) :

Type	Description	Procédures internes associées	Recommandé pour :	Prix unitaire HTVA (€)*	Choix
Type A	pH_KCl 1N ⁽¹⁾ , Humus ⁽¹⁾ (= Carbone organique ⁽¹⁾ x 2), Phosphore ⁽¹⁾⁽²⁾ , Calcium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Magnésium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Potassium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Azote total ⁽¹⁾ , rapport Carbone/Azote et avis de fumure	PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10, PTCS12	Connaître l'état de fertilité du sol et obtenir un conseil de fumure adapté à la culture projetée	10,25	
Type A pour prairie	Idem type A + Sodium ⁽²⁾ + Cuivre ⁽¹⁾⁽²⁾	PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10, PTCS12		10,25	
Type B	Idem type A + Conductivité électrique ⁽¹⁾ , Chlorure de sodium, Sodium ⁽²⁾ , Fer ⁽¹⁾⁽²⁾ et Manganèse ⁽¹⁾⁽²⁾	PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10, PTCS12, PTCS15	Les cultures sous verre (serres) ou les cultures recevant une forte fertilisation	20,66	
Type C	Idem type A + Capacité d'échange cationique	PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10, PTCS12, PTCS16/ PTCS13	Pour une interprétation plus précise des résultats par la détermination de valeurs de référence (K et Mg) propres à l'échantillon	18	
Granulométrie des sols	Détermination de la texture ⁽¹⁾ : % argile ⁽¹⁾ , limon ⁽¹⁾ , sable ⁽¹⁾ , triangle textural ⁽¹⁾ ; pH_eau ⁽¹⁾ , humus ⁽¹⁾ (= Carbone organique ⁽¹⁾ x 2) ⁽¹⁾	PTPS1, PTCS8/PTCS17, PTCS3	Obtenir un avis afin d'aboutir à une texture équilibrée et optimiser le bilan en air et en eau (problème d'infiltration) - principalement pour les pelouses et pour les plantations ornementales	10,33	
Granulométrie des sables améliorants	Détermination des différentes fractions granulométriques : 50-100 µm, 100-200 µm, 200-500 µm, 500-1000 µm, 1-2 mm et > 2 mm	PTPS3	Déterminer le caractère améliorant du sable vis à vis de la texture du sol	10,33	
Éléments traces métalliques	Matière sèche ⁽¹⁾ , Cuivre ⁽¹⁾⁽³⁾ , Zinc ⁽¹⁾⁽³⁾ , Plomb ⁽¹⁾⁽³⁾ , Cadmium ⁽¹⁾⁽³⁾ , Nickel ⁽¹⁾⁽³⁾ , Chrome ⁽¹⁾⁽³⁾ , Arsenic ⁽¹⁾⁽³⁾ , pHKCl 1N ⁽¹⁾	PTCPS3, PTCSQP7 et PTCS3	Evaluer les risques de pollution sur base de la législation en vigueur en Région wallonne	41,32	
	Même menu que ci-dessus + Mercure ⁽¹⁾	PTCPS3, PTCSQP7, PTCSQP9 et PTCS3		51,24	
Type Golf	Type A + Capacité d'échange cationique, Cuivre ⁽¹⁾⁽²⁾ , Zinc ⁽¹⁾⁽²⁾ , Fer ⁽¹⁾⁽²⁾ , Manganèse ⁽¹⁾⁽²⁾ et Sodium ⁽²⁾	PTCS13/PTCS16, PTCS12, PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10	Evaluer l'état de fertilité des sols des golfs	30,00	
Par dosage (Entourez votre choix)	pH_KCl 1N ⁽¹⁾ , pH_eau ⁽¹⁾ , Chlorure de sodium, Conductivité électrique ⁽¹⁾ , Humus ⁽¹⁾ (= Carbone organique ⁽¹⁾ x 2), Phosphore ⁽¹⁾⁽²⁾ , Potassium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Calcium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Magnésium ⁽¹⁾⁽²⁾ , Sodium ⁽²⁾ , Fer ⁽¹⁾⁽²⁾ , Manganèse ⁽¹⁾⁽²⁾ , Cuivre ⁽¹⁾⁽²⁾ , Zinc ⁽¹⁾⁽²⁾ , Phosphore soluble à l'eau, Azote total ⁽¹⁾ , Carbone total ⁽¹⁾ , CaCO ₃ ⁽¹⁾	PTCS3, PTCS8/PTCS17, PTCS10, PTCS12, PTCS15, PTPS2/PTCS17		3,31/dosage	
	Calcaire actif	PTCS18		8,00/dosage	
	Éléments traces métalliques : Cuivre ⁽¹⁾⁽³⁾ , Zinc ⁽¹⁾⁽³⁾ , Plomb ⁽¹⁾⁽³⁾ , Cadmium ⁽¹⁾⁽³⁾ , Nickel ⁽¹⁾⁽³⁾ , Chrome ⁽¹⁾⁽³⁾ , Arsenic ⁽¹⁾⁽³⁾ , Cobalt ⁽³⁾	PTCSQP7		8,26/dosage	
	Élément trace métallique : Mercure ⁽¹⁾	PTCSQP9		16,53	
	Capacité d'échange cationique	PTCS13/PTCS16		10,33	

*TVA de 21% appliquée à la facturation

⁽¹⁾ Analyses sous accréditation BELAC

⁽²⁾ Extraction à l'acétate d'ammonium 0,5N EDTA 0,02M, pH 4,65 (PTCS9)

⁽³⁾ Extraction à l'eau régale (PTCSQP6)

Prétraitement des échantillons suivant PTCPS2 (séchés à une température inférieure à 40°C et tamisés à 2 mm) et PTCSQP1 pour les éléments traces métalliques (séchés à une température inférieure à 40°C, pilonnés à 2 mm et broyés au broyeur à billes).

Références pour l'interprétation des résultats :

Paramètres agronomiques (chimie) : Zones de référence et interprétation basées sur des essais effectués dans le cadre de la Commission des Sols de Wallonie par Ir. A. Descamps (essais non-publiés).

Analyse physique des sols : Interprétation suivant la classification américaine des sols (USDA,1951).

Paramètres environnementaux (éléments traces métalliques) : Interprétation sur base de l'annexe 1^{ère} du 13/12/18 du décret de la RW relatif à la gestion des sols (01/03/18).

Les avis et interprétations sont mentionnés dans les bulletins d'analyses sans tenir compte de l'incertitude de mesure sur les résultats.

Le demandeur marque son accord pouranalyse(s) de type

Signature _____

Reprise de l' (des) échantillon(s) souhaitée

Copie de la demande de prélèvement souhaitée

Les informations obtenues ou générées au cours des activités des laboratoires ainsi que les informations obtenues par d'autres sources que le client sont maintenues confidentielles entre les laboratoires et le client. Les données à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le but de répondre à la demande d'analyse et de conseil. Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Elles sont traitées en veillant au respect de la réglementation en vigueur et, en particulier, du RGPD. Le responsable de traitement est l'administration provinciale du Brabant wallon, Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre. Son délégué à la protection des données (DPO) peut être contacté à la même adresse postale (indiquer « A l'attention du DPO » ou par mail dpo@brabantwallon.be). Les informations relatives aux modalités de collecte, de traitement et de conservation de vos données, ainsi que les droits que vous pouvez exercer, sont repris dans la « Politique de gestion des données à caractère personnel », disponible sur le site internet de la Province (<https://www.brabantwallon.be/bw/mentions-legales/>) ou sur simple demande au délégué à la protection des données (dpo@brabantwallon.be). » Les données géographiques couplées aux résultats d'analyses de vos parcelles agricoles peuvent être transmises à l'asbl REQUASUD afin d'établir des statistiques rendues anonymes, sur l'état des sols wallons.



L'échantillonnage est réalisé par le demandeur et n'est donc pas couvert par l'accréditation BELAC.

Remarque : veuillez compléter avec soin chaque renseignement ou cocher les espaces prévus à cet effet. Merci.

La liste des méthodes (EC_LTG_Lis_M_PTG1) ainsi que l'incertitude de mesure pour les analyses réalisées sous accréditation sont disponibles sur demande.

Version K